

23 mai 2025 -15:47

Appartient à Conseil des ministres du 23 mai 2025

Monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel

Sur proposition du ministre du Budget Vincent Van Peteghem et de la ministre chargée de la Fonction publique Vanessa Matz, le Conseil des ministres a approuvé la circulaire n° 748 relative au monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel en 2025 et 2026.

La circulaire n° 748 précise les directives relatives à l'organisation du monitoring du risque en 2025-2026 et les enveloppes de personnel pour l'ensemble des organisations fédérales.

La circulaire prend en compte les crédits du personnel tels qu'ils figurent dans le projet de loi contenant le budget général des dépenses pour 2025.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-premier ministre et ministre du Budget, chargé de la Simplification administrative
Rue des Colonies 11, 2ième étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>
hallo@vincent.fed.be

Laura Mahieu
Porte-parole
laura.mahieu@vincent.fed.be

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique et de la Politique scientifique
Avenue de la Toison d'Or 87
1000 Bruxelles
Belgique
<https://matz.belgium.be>
info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@matz.fed.be

Bart Tierens
Porte-parole (NL)
+32 494 48 85 71
bart.tierens@matz.fed.be